



COMMUNIQUÉ

Le Comité de surveillance du Ministre de la Défense nationale produit son Rapport final

Le 9 février 2000

L'honorable John A. Fraser, président du Comité de surveillance des changements au sein du Ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes a présenté aujourd'hui au Ministre Art Eggleton le Rapport final du Comité.

« Nous estimons que les bases du programme de réforme sont de plus en plus solides et que la plupart des actions recommandées dans les différents rapports et dans les demandes de surveillance ont été accomplies par le Ministère et les FC », a déclaré M. Fraser. « Il ne subsiste absolument aucun doute dans mon esprit que le Ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes ont changé et qu'ils se trouvent dans une situation plus avantageuse, cependant il ne s'agit là que de la première étape du processus devant conduire à une réforme significative ».

« Nous exhortons les dirigeants à se rappeler que le meilleur moyen de mesurer la réussite ne consiste pas à compter le nombre de recommandations ayant été mises en oeuvre ou non, mais plutôt à s'assurer que les valeurs sous-jacentes de la réforme ont bien été intégrées dans la culture de l'institution et dans sa façon de faire les choses », a ajouté M. Fraser.

Le rapport signale quelques lacunes dans le programme de réforme – notamment dans les efforts consacrés à la réorganisation de la Réserve des Forces canadiennes. Les membres du Comité se montraient également préoccupés au sujet de la mise en oeuvre de certains éléments du processus de réforme qui étaient vus par certains dirigeants principaux au sein du Ministère et des Forces canadiennes comme une « tâche à effectuer » plutôt que comme « de nouvelles valeurs à adopter ».

Le Comité appuie fortement des initiatives telles que la création d'un Bureau du Conseiller spécial du CEMD pour le perfectionnement professionnel des officiers. « Nous pressons aussi les personnes qui sont en situation d'autorité de continuer à favoriser le travail des visionnaires, et à leur donner les moyens pour que les objectifs soient atteints. Après tout, non seulement l'équilibre entre les rêveurs et les gestionnaires assure-t-il la survie de l'institution, mais c'est aussi un élément de base de leur prospérité ».

* * * * *

Le Comité de surveillance du Ministère a été mis sur pied afin de surveiller et d'évaluer l'efficacité des initiatives de réforme entreprises en réponse à environ 339 recommandations acceptées par le Ministre de la Défense nationale à la suite des six rapports principaux présentés au Ministère de la Défense nationale et aux Forces canadiennes. Les trois premiers rapports d'étape du comité ont été rendus publics en mars 1998, en novembre 1998 ainsi qu'en juillet 1999.

Voir les faits saillants de la réforme.

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Bill Milliken
Temple Scott Associates
(613) 241-6000 poste 225

Sheila-Marie Cook
Secrétariat du Comité
(613) 992-6064

Le Rapport final du Comité se trouve sur le DNet à l'adresse suivante : www.dnd.ca



Quelques faits saillants de la réforme :

- Le système de justice militaire a subi une refonte en profondeur, et il correspond mieux aux exigences législatives et institutionnelles. Le processus a entraîné nombre de modifications aux règlements.
- On a nommé un Ombudsman pour l'ensemble de l'organisation, qui oriente ses opérations selon les directives du Ministre.
- On a institué une Commission des plaintes de la police militaire, ce qui démontre la volonté du Ministère de consolider le mécanisme de reddition de comptes au public.
- On a mis au point et promu un concept de reddition des comptes qui valorise la nécessité de reconnaître tant les échecs que les réussites, afin que les FC et le MDN puissent tirer des leçons de leurs expériences et s'améliorer constamment.
- On a mis en œuvre une nouvelle politique en matière d'affaires publiques, qui vise à améliorer la capacité des membres des FC et des employés du Ministère à communiquer avec le public et les médias.
- Les FC et le MDN réfléchissent actuellement aux notions de moralité et d'éthique, ainsi qu'à la juste place à leur accorder dans les modèles sociaux, comportementaux et militaires contemporains.
- On offre dorénavant de la formation sur la prévention du harcèlement et du racisme à l'ensemble du personnel.
- Beaucoup de recommandations de la Commission d'enquête sur la Somalie qui touchaient la doctrine et les procédures opérationnelles – notamment la formation avant le déploiement, l'acceptation de la mission et la formation sur le droit des conflits armés – ont été implantées.
- On a mis en branle des initiatives liées à la Qualité de vie, dont l'ouverture du Centre pour le soutien des militaires blessés ou retraités et de leurs familles. Le Ministère a adopté une approche beaucoup plus coordonnée du soin de ses membres et de ses employés et a reçu à cet effet des fonds additionnels qui lui ont permis d'augmenter les soldes et les avantages, de même que la qualité des logements.